



Résiliation anticipé abonnement portable

Par **mmm**, le **15/08/2018** à **13:47**

Bonjour,

Suite a des problèmes de santé très lourd. Que m'ont engendré des dépenses supplémentaires j'ai eu du mal à gérer mon budget. Comment conséquence mon abonnement portable a étai résilié et j'ai reçu une lettre de la parte de SFR que me demande de régler l'intégralité de l'abonnement annuel. Cette dire 805e. J'ai appelé a la compagnie pour voir la possibilité de trouver une solution, mais m'ont dis que la ligne est résilié depuis le 28/07 et que mon dossier est passé à une société de recouvrement. Est que je peux faire quelque chose pour revenir en arrière et payer seulement les factures, je ne suis pas dans la possibilité de régler cette somme. A quoi je m'expose? Je vous remercie en avance. Mdv

Par **mmm**, le **15/08/2018** à **14:26**

J'ai oublié de préciser que la dette en question avant la résiliation de la ligne étai de 53e jusque 27/07.